

Fiche signalétique

Acide Nitrique



1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit	: Acide Nitrique
Code du produit	: NX0409
Fournisseur	: EMD Chemicals Inc. 480 S. Democrat Rd. Gibbstown, NJ 08027 856-423-6300 Technical Service Monday-Friday: 8:00 -5:00 PM
Synonyme	: Aucune.
Utilisations	: Autre industrie non spécifiée: Réactif analytique.
Date de validation	: 9/17/2009.
En cas d'urgence	: 800-424-9300 CHEMTREC (USA) 613-996-6666 CANUTEC (Canada) 24 Hours/Day: 7 Days/Week

2. Identification des dangers

Vue d'ensemble des urgences	: DANGER! TOXIQUE! PEUT ÊTRE MORTEL SI INHALÉ OU AVALÉ. CAUSE DES MALADIES RESPIRATOIRES ET DES BRÛLURES OCULAIRES ET CUTANÉES GRAVES. COMBURANT. CAUSE DES LÉSIONS AUX ORGANES SUIVANTS : POUMONS, MUQUEUSES, VOIES RESPIRATOIRES, PEAU, OEIL, CRISTALLIN OU CORNÉE, DENTS. PEUT S'ENFLAMMER AU CONTACT DE DIVERSES SUBSTANCES. Les vapeurs réduisent la quantité d'oxygène disponible et nuit à la respiration. Tenir à l'écart des matières combustibles. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Laver abondamment après usage.
État physique	: Liquide.
Statut OSHA/HCS	: Ce produit est considéré dangereux selon la norme OSHA sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200).
Voies d'absorption	: Contact cutané. Inhalation. Ingestion.
Effets aigus potentiels sur la santé	
Inhalation	: Très toxique par inhalation. Gravement corrosif pour les voies respiratoires. L'exposition aux produits de décomposition peut présenter des risques pour la santé. Des effets graves peuvent se produire à retardement après une exposition.
Ingestion	: Très toxique en cas d'ingestion. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.
Peau	: Gravement corrosif pour la peau. Provoque de graves brûlures.
Yeux	: Gravement corrosif pour les yeux. Provoque de graves brûlures.
Effets chroniques potentiels sur la santé	
Cancérogénicité	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Mutagénicité	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Tératogénicité	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur le développement	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la fertilité	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Organes cibles	: Cause des lésions aux organes suivants : poumons, muqueuses, les voies respiratoires supérieures, peau, oeil, cristallin ou cornée, dents.

Suite à la page suivante

2. Identification des dangers

Conditions médicales aggravées par une surexposition : Des désordres préexistants impliquant tous les organes de cible mentionnés dans cette fiche signalétique en tant qu'étant en danger peuvent être aggravés par surexposition à ce produit.

Voir Information toxicologique (section 11)

3. Information sur les composants

<u>Nom</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>% en poids</u>
Acide Nitrique	7697-37-2	100

Les 100 % indiquent que ce produit est un acide concentré. La valeur d'analyse (acide nitrique) est approximativement 65-70%.

4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

- Contact avec les yeux** : Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer immédiatement à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Consulter un médecin immédiatement.
- Contact avec la peau** : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin immédiatement.
- Inhalation** : Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Transporter la personne incommodée à l'air frais. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. Consulter un médecin immédiatement.
- Ingestion** : Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Inflammabilité du produit** : Favorise l'inflammation des matières combustibles. Cette matière augmente les risques d'incendie et peut contribuer à la combustion. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.
- Moyens d'extinction** : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
- Non utilisables** : Aucun connu.
- Dangers spéciaux en cas d'exposition** : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.
- Produit de décomposition thermique dangereux** : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
oxydes d'azote
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.
- Remarque spéciale sur les risques d'incendie** : Le Débordement Peut Causer Le Feu Ou Le Gaz Dangereux Libéré.
- Remarque spéciale sur les risques d'explosion** : Puede reaccionar explosivo con los ciertos agentes y combustibles de reducción: por ejemplo polvos, los carburos, H₂S y la trementina del metal.

6 . Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions environnementales : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air)

Méthodes de nettoyage

Déversement : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations par l'amont. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Ne pas absorber dans la sciure ni autre matière combustible. Il peut exister un risque de feu lorsque ce produit sèche. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir section 13 pour l'élimination des déchets. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau ou absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un récipient approprié pour l'élimination des déchets.

7 . Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

Manutention : Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir à l'écart des matières combustibles. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Entreposage : Entreposer conformément à la réglementation locale. Garder dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire. Séparer des agents réducteurs et des matières combustibles. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites.

8 . Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Ingredient	Limites d'exposition
Acide Nitrique	<p>ACGIH TLV (États-Unis, 1/2009). TWA: 2 ppm 8 heure(s). TWA: 5.2 mg/m³ 8 heure(s). STEL: 4 ppm 15 minute(s). STEL: 10 mg/m³ 15 minute(s).</p> <p>OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989). TWA: 2 ppm 8 heure(s). TWA: 5 mg/m³ 8 heure(s). STEL: 4 ppm 15 minute(s). STEL: 10 mg/m³ 15 minute(s).</p> <p>NIOSH REL (États-Unis, 6/2008). TWA: 2 ppm 10 heure(s).</p>

8 . Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

TWA: 5 mg/m³ 10 heure(s).
 STEL: 4 ppm 15 minute(s).
 STEL: 10 mg/m³ 15 minute(s).
OSHA PEL (États-Unis, 11/2006).
 TWA: 2 ppm 8 heure(s).
 TWA: 5 mg/m³ 8 heure(s).

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.

Mesures techniques : Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

Mesures d'hygiène : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection individuelle

Respiratoire : Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu. Recommandé: appareil respiratoire autonome (ARA)

Mains : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. Recommandé : Viton

Yeux : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée ou aux poussières. Recommandé: écran facial

Peau : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.
 Recommandé: tablier de sécurité, gants

Contrôle de l'action des agents d'environnement : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

9 . Propriétés physico-chimiques

État physique : Liquide.
Couleur : Incolore à jaune pâle.
Odeur : Acrid ; suffoquer
Poids moléculaire : 63.02 g/mole
Formule moléculaire : HNO₃
pH : Non disponible.
Point d'ébullition/condensation : 83.9°C (183°F)
Point de fusion/congélation : -41.1°C (-42°F)
Densité relative : 1.49
Pression de vapeur : Non disponible.
Densité de vapeur : Non disponible.

9 . Propriétés physico-chimiques

- Seuil de l'odeur** : Non disponible.
- Vitesse d'évaporation** : 0.36 (l'eau) comparé à(n-Acetate Butylique =1)
- Solubilité** : Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau

10 . Stabilité du produit et réactivité

- Stabilité chimique** : Le produit est stable.
- Risque de réactions dangereuses** : Des réactions dangereuses ou une instabilité sont constatées dans certaines conditions de stockage ou d'utilisation.
Ces conditions peuvent inclure :
contact avec des substances combustibles
Les réactions peuvent inclure :
risque d'incendie ou d'intensification d'incendie
- Polymérisation Dangereuse** : Dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation, il ne se produira pas de polymérisation dangereuse.
- Conditions à éviter** : Un incendie peut se déclarer si ce produit sèche sur les vêtements ou sur une autre matière combustible.
- Matières à éviter** : Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières comburantes, les matières combustibles, les substances organiques, les métaux, les acides et les alcalins.
- Produits de décomposition dangereux** : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
- Conditions de réactivité** :
Puede reaccionar explosivo con los ciertos agentes y combustibles de reducción: por ejemplo polvos, los carburos, H₂ y la trementina del metal.

11 . Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test Voie	Espèces	Résultat
Acide Nitrique	Dlmin Orale	Humain	430 mg/kg

Cancérogénicité

Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité

Aucun effet important ou danger critique connu.

Tératogénicité

Aucun effet important ou danger critique connu.

12 . Informations écotoxicologiques

Écotoxicité en milieu aquatique

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Acide Nitrique	Aiguë CL50 180000 ug/L Eau de mer	Crustacés - Green or Europeon shore crab - Carcinus maenas - Adult	48 heures

Effets sur l'environnement : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets nocifs divers : Aucun effet important ou danger critique connu.

13 . Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

Les informations présentées ne s'appliquent qu'aux matières telles qu'elles sont livrées. L'identification basée sur la ou les caractéristiques ou sur la liste peut ne pas être applicable si les matières ont été utilisées ou autrement contaminées. C'est au producteur des déchets qu'il incombe de définir la toxicité et les propriétés physiques des matières générées afin de déterminer l'identification appropriée des déchets et les méthodes de mise au rebut adéquates conformes aux réglementations applicables. Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

14 . Informations relatives au transport

Informations réglementaires	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT	UN2031	NITRIC ACID	8 (5.1)	II	 	Quantité à déclarer 1000 lb (454 kg)

GE* : Groupe d'emballage

15 . Informations réglementaires

États-Unis

Classification HCS

: Matière comburante
Matière hautement toxique
Produit corrosif
Effets sur les organes cibles

Réglementations États-Unis

: TSCA 8(b) inventaire: Acide Nitrique

TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques): Ce produit se retrouve dans l'inventaire de la TSCA.

SARA 302/304/311/312 substances extrêmement dangereuses: Acide Nitrique

SARA 302/304 plan d'urgence et préavis: Acide Nitrique

SARA 302/304/311/312 substances dangereuses: Acide Nitrique

SARA 311/312 distribution de F.S. - inventaire chimique - identification des dangers: Acide Nitrique : Risques d'incendie, réactif, Risque immédiat (aigu) pour la santé

CWA (Clean Water Act) 307: Aucun produit n'a été trouvé.

CWA (Clean Water Act) 311: Acide Nitrique

CAA (Clean Air Act) 112 Prévention des déversements accidentels: Acide Nitrique

CAA (Clean Air Act) 112 Substances inflammables réglementées: Aucun produit n'a été trouvé.

CAA (Clean Air Act) 112 Substances toxiques réglementées: Acide Nitrique

DEA List I Chemicals (Precursor Chemicals)

: Non inscrit

DEA List II Chemicals (Essential Chemicals)

: Non inscrit

SARA 313

	<u>Nom du produit</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>Concentration</u>
Feuille R - Exigences en matière de rapport	: Acide Nitrique	7697-37-2	65-70
Avis du fournisseur	: Acide Nitrique	7697-37-2	65-70

Il est impératif que les avis SARA 313 ne soient pas détachés de la FS, et que les copie et redistribution de la FS incluent les copie et redistribution des avis joints aux copies de la FS redistribuée par la suite.

15 . Informations réglementaires

Substances dans le Massachusetts : Cette substance est répertoriée.

Substances dangereuses dans le New Jersey : Cette substance est répertoriée.

New York - Substances dangereuses à effets aigus : Cette substance est répertoriée.

Substances dangereuses dans l'état de Pennsylvanie - Droit de savoir : Cette substance est répertoriée.

Canada

SIMDUT (Canada) : Classe C: Substance comburante.
Classe D-1B: Substance ayant des effets toxiques immédiats et graves (TOXIQUE).
Class E: Matières corrosives

Listes canadiennes : **Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)**: Cette substance n'est pas répertoriée.
ARET canadien: Cette substance n'est pas répertoriée.
NPRI canadien: Cette substance est répertoriée.
Substances désignées en Alberta: Cette substance n'est pas répertoriée.
Substances désignées dans l'Ontario: Cette substance n'est pas répertoriée.
Substances désignées au Québec: Cette substance n'est pas répertoriée.

LIS ACPE / LNIS ACPE : Cette substance est répertoriée ou exclue.

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Réglementation de l'Union Européenne

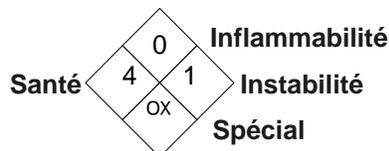
Mentions de risque : Ce produit n'est pas classé selon la législation de l'UE.

Réglementations Internationales

Listes internationales : **Inventaire des substances chimiques d'Australie (AICS)**: Cette substance est répertoriée ou exclue.
Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC): Cette substance est répertoriée ou exclue.
Inventaire du Japon (ENCS): Cette substance est répertoriée ou exclue.
Inventaire japonais (ISHL): Indéterminé.
Inventaire de Corée (KECI): Cette substance est répertoriée ou exclue.
Inventaire néo-zélandais des substances chimiques (NZIoC): Cette substance est répertoriée ou exclue.
Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS): Cette substance est répertoriée ou exclue.

16 . Autres informations

National Fire Protection Association (États-Unis) :



Avis au lecteur

Les déclarations de ce document sont basées sur des données techniques jugées fiables par EMD Chemicals Inc. Elles sont offertes uniquement dans le but d'informer et de guider un personnel correctement formé et possédant les capacités techniques nécessaires dans la manipulation préventive et d'urgence des matières. L'utilisateur doit traiter ces données comme additionnelles aux autres informations qu'il a récoltées. Il doit déterminer indépendamment si les informations provenant de toutes sources sont appropriées et complètes, pour assurer une utilisation, un stockage et une évacuation corrects des matières, la sécurité et la santé des employés et des clients et la protection de l'environnement. EMD CHEMICALS INC. NE FAIT AUCUNE DÉCLARATION ET N'OFFRE AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN

16 . Autres informations

USAGE PARTICULIER, CONCERNANT LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT OU DU PRODUIT CONCERNÉ PAR LESDITES INFORMATIONS.